

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2022
RÉUNION ORDINAIRE

Le **20 janvier 2022**, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 12 janvier 2022, se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie à **20h30** sous la présidence de **Madame SCALA Anaïs, Maire de la commune**.

PRÉSENTS :

Mme Anaïs SCALA - Mme Muriel METAY- Mr Laurent COSSIAUX – Mr Florian VIAL – Mr Raphaël SOULIÉ - Mme Mélanie MARTIN – Mme Corinne SULPICE – Mme Lauraine GARNIER - Mr Lucien PASSERAT - Mr Éric PILADELLI

ABSENTS :

Mme Lauriane VIAL - Mme Laure GAILLARD

EXCUSÉS :

**Mr Christophe BARGE a donné pouvoir à Mme Anaïs SCALA
Mme Laure METAY a donné pouvoir à Mme Muriel METAY
Mr Bernard CAILLER a donné pouvoir à Mr Florian VIAL**

Mme Lauraine GARNIER a été nommée secrétaire de séance

Début de séance : 20h32

- **Approbation du PV du 9 décembre 2021.**
- **Délibération dissolution du syndicat mixte de la maison de retraite de Beaurepaire au 31 décembre 2021.**

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

- **Délibération Principe pour Dotation aux apports de l'actif et du passif du syndicat mixte de la maison de retraite et Cession à titre gratuit des restes vers L'EPHAD Le Dauphin Bleu.**

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

- **Délibération participation aux cérémonies de « l'Echos des Remparts ».**

Après discussion, la commune voudrait attribuer une participation chaque année à cette association qui se déplace tous les ans pour le 11 novembre.

Le montant a été défini à hauteur de 200€.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à 12 voix « pour » et 1 « abstention » de rajouter le vote de cette délibération à l'ordre du jour initialement prévu.

➤ **Délibération décision modificative budgétaire des ordinateurs.**

Lors du vote du BP l'achat des ordinateurs n'a pas été prévu. Il manque des crédits pour solder la facture. Ces crédits peuvent être prélevés sur le compte 21532 – opération 60 réseaux d'électrification sur lequel les 14 000€ prévus au BP n'ont pas été dépensés entièrement.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **Délibération désignation délégués représentant la commune au sein du territoire d'énergie Isère (TE38)**

À la suite du changement de Maire sur la commune, il est nécessaire de désigner un nouveau délégué titulaire et un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal désigne Madame SCALA Anaïs déléguée titulaire et Monsieur COSSIAUX Laurent délégué suppléant du Comité syndical au sein de TE38.

Le Conseil Municipal, après échange accepte à l'unanimité des membres présents la proposition.

➤ **Délibération tarifaire du local de l'association « les hérissons à plumes »**

Cette délibération est reportée.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Gestion des déchets : avec l'aide du SICTOM, il y a une possibilité d'installer sur la commune des bacs de compostage, ou un site pour déposer ses déchets compostables.
- OAP : Il y a une réflexion à voir.
- Les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril 2022.
- Les élections législatives auront lieu le 12 et le 19 juin 2022 ; un doodle sera mis en place pour les deux scrutins.
- La commune a pour projet de mettre des vidéos surveillance.
- Le dysfonctionnement du chauffage école a été évoqué.

Fin de séance : 23h00

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 03 MARS 2022 – 20H30